

PROCÈS VERBAL **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** **DE LA CONFÉRENCE ROMANDE** **DE LA FORMATION CONTINUE**

Lieu : Hôtel Continental - Lausanne
Date : Jeudi 18 janvier 2024
Horaire : 09h30 – 12h30

Présents : Madame Ariane Baechler, Madame Nathalie Baré-Rouiller, Monsieur Daniele Beltrametti, Madame Claudia Benassi-Faltys, Monsieur Frédéric BONJOUR, Madame Anne-Sophie Cosandey, Madame Pascale Dalla Piazza, Monsieur Simon Franzen, Madame Marie Gandola, Monsieur Bernhard Grämiger, Madame Géraldine Joudon, Monsieur Didier Juillerat, Monsieur Pius Knüsel, Madame Noemie Maibach, Monsieur Patrick Rebstein, Monsieur Patrick Rywalski, Madame Sabine Scheiben, Madame Stéphanie Schot, Monsieur Frank Sobczak, Monsieur Vincent Vernez, Madame Céline Weber, Monsieur Nicolas Wirth, Monsieur Christian Zutter

Excusés : Monsieur François Aubert, Madame Claudia Avello, Madame Brigitte Bachelard, Madame Eveline Branders, Monsieur Lionel Clavien, Monsieur Albin de Miéville, Madame Sophie Gremaud, Monsieur Christophe Guillaume, Monsieur Stéphane Jacquemet, Madame Cindy Kottelat, Madame Muriel Levrat, Madame la Conseillère nationale Ada Marra, Madame Caroline Meier Quevedo, Madame Dao Nguyen, Monsieur le Conseiller national Roger Nordmann, Monsieur Pascal Paschoud, Monsieur Antonio Sanchez, Madame Luciana Vaccaro, Monsieur Pierre-Etienne Zürcher

Présidence : Céline Weber

Vice-Présidence : Didier Juillerat

Secrétaire : Marie Gandola

1. Partie statutaire

- **Accueil**
Il est 9h30 et C. Weber ouvre la séance.
- **Adoption de l'ordre du jour**
L'ordre du jour est adopté.
- **Adoption du PV AG du 24.1.2023**
Le procès-verbal du 24.1.2023 est accepté à l'unanimité.

○ Rapport de la Présidente

Lors de notre dernière Assemblée générale, qui s'était tenue le 24 janvier 2023, je vous avais mentionné 4 pistes d'action qui faisaient suite aux réflexions que nous avons menées lors de notre assemblée générale de 2022. Pour mémoire ces réflexions avaient permis de mettre en évidence un certain nombre de points faibles, à savoir : le manque de visibilité de la CRFC, la nécessité d'améliorer les possibilités de réseautage, et la volonté des membres de devenir un acteur un peu plus « pro-actifs ».

Suite à ça, votre comité s'était mis au travail et avait donc proposé, lors de l'assemblée générale 2023, 4 pistes d'action, pistes d'action qui sont :

- La réorganisation de notre calendrier avec une assemblée générale en début d'année
- Le développement de journées thématiques
- La refonte de notre site web
- L'intensification de nos échanges avec le SEFRI

Où en sommes-nous une année plus tard ?

La réorganisation de notre calendrier avait été faite tout de suite et je n'y reviendrai pas, tout comme l'intensification de nos échanges avec le SEFRI, puisque je rencontre Mme Scheiben, responsable de la Formation Continue au SEFRI, une fois par session (donc 4 fois par année), sans parler des nombreux échanges lors des séances de commission à Berne, puisque je suis membre de la Commission de la Science, de l'Éducation et de la Culture. Ces deux points sont donc pour ainsi dire « réglés ».

J'en viens au développement des journées thématiques annuelles. Comme vous le savez, nous avons organisé notre journée thématique 2023, le 5 octobre dernier. Cette journée avait pour thème « Comment maintenir ses compétences tout au long de sa carrière ? ». Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur la participation d'excellents intervenants, provenant d'horizons très variés (de Swissmem à Unia en passant par Swissolar et l'État du Valais), et d'offrir ainsi aux participants un séminaire très riche et intéressant. Pas moins de 48 participants avaient pris part, et nous avons eu quelques nouvelles adhésions à la clé. J'ai donc le plaisir de pouvoir affirmer que cette journée fut un grand succès, et je profite de remercier notre secrétaire, Marie Gandola, qui a organisé cette journée. Je dois cependant aussi préciser que quand je dis « offrir », c'est bien le cas puisque cette journée était gratuite pour les participants, et j'aurais l'occasion d'y revenir au budget...

Enfin, nous avons également procédé à la refonte totale de notre site web, avec en prime un nouveau logo ! Le nouveau site web est plus épuré et le logo représente mieux notre identité romande. Je reviendrai sur ces deux éléments dans la présentation, mais j'aimerais d'ores et déjà remercier vivement notre secrétaire Marie Gandola qui s'est occupée de la gestion de projet du côté CRFC, ainsi que notre vice-président Didier Juillerat qui a pu convaincre son ancienne stagiaire Léonie Boegli de nous faire un logo qui nous convenait. Ce site plus moderne et plus accessible fait partie des tâches que nous avons définies pour augmenter notre visibilité, et je me réjouis qu'il soit désormais en ligne !

Donc voilà, une journée thématique qui a eu bien du succès, un nouveau site web et un nouveau logo moderne et épuré, ainsi que plusieurs rencontres avec le SEFRI, l'année 2023 a été bien remplie pour la CRFC !

Alors qu'est-ce qui nous attend pour 2024, sans doute d'améliorer encore plus notre visibilité, d'augmenter le nombre de membres, j'aurais l'occasion d'y revenir avec le budget, et quelque part aussi de redéfinir nos objectifs afin de pouvoir concentrer nos activités sur ce qui est le plus utile pour notre association, j'y reviendrai aussi encore une fois brièvement un peu plus

tard. Bref, 2024 sera une année qui nous occupera bien, une année que je me réjouis de passer à vos côtés, et que je vous souhaite à toutes et tous excellente !

○ **Comptes 2023**

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

○ **Rapport du vérificateur de compte**

Le rapport est accepté à l'unanimité avec remerciement au vérificateur, M. François Aubert.

○ **Budget 2024**

Il est nécessaire d'augmenter les entrées d'argent.

Communication à mettre en place pour acquérir plus de monde lors des Journées thématique et faire la participation payante pour les non-membres

○ **Élection du comité et du vérificateur de comptes**

Démissions :

Madame Brigitte Bachelard Directrice Générale Haute Ecole Arc

Monsieur Chris Parson Ex-Président CRFBA

Remerciements de la part de la présidente et du comité pour leur travail tout au long de leurs présences au sein du comité de la CRFC.

Présidente :

Madame la Conseillère nationale Céline Weber

Vice-président :

Monsieur Didier Juillerat - CIP - Centre interrégional de perfectionnement

Membres du comité:

Monsieur Frédéric Bonjour - Centre patronal

Monsieur Christophe Guillaume Président CRFBA – **successeur** de Chris Parson

Monsieur Stéphane Jacquemet - FRAFFA-Fédération romande des acteurs de la formation des formateurs d'adultes

Madame Caroline Meier Quevedo - FSEA - Fédération suisse pour le formation continue

Monsieur Patrick Rywalski– HEFP - Haute école fédérale en formation professionnelle

Monsieur Antonio Sanchez - SIG - Services industriels de Genève

Monsieur Frank Sobczak - FER-Fédération des Entreprises Romandes Genève

Monsieur Vincent Vernez - USS Movendo

Monsieur Christian Zutter - Association des Universités Populaires Suisses

Vérificateur de comptes :

Monsieur François Aubert – ARFOR - Association Romande des Formateurs

○ **Activités 2024**

Fixer la date de la prochaine journée thématique rapidement (idéalement début octobre '24)

○ **Thématique :** à définir

Vous pouvez nous faire parvenir des idées par mail à info@crfc.ch

○ **Propositions :**

- Comment atteindre le public cible avec l'offre de FC?
- Comment définir les besoins et la qualité de la formation continue?

- **Divers**
Aucuns

2. Présentations

Les présentations sont disponibles sur le site www.crfc.ch

«Financement de la formation continue »

- Sabine Scheiben - SEFRI - Cheffe de l'unité formation continue

Voici le lien demandé lors de la séance concernant le financement du SEFRI pour la période 2021-2024. Tout le détail des contrats de prestations avec les organisations de la formation continue se trouve ici : [Période de financement 2021–2024 \(admin.ch\)](#)

«Impact sur le terrain et mode de financement »

- Anne-Sophie Cosandey - Association Lire&Écrire - Directrice Section Fribourg
- Vincent Vernez - Movendo - Directeur adjoint
- Noémie Maibach - Directrice - AUPS - Directrice

Résumé du débat qui a suivi les interventions ci-dessus

Le débat entre les intervenants sur thème abordé, à savoir le changement de paradigme du financement des organisations faïtières de la formation continue par le SEFRI, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle directive au 1er janvier 2024, a été à la fois nourri et complexe. Les lois fédérales actuelles, notamment : la loi fédérale sur la formation continue (LFCo), la loi fédérale sur les aides financières et les indemnités (loi sur les subventions (LSu), la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), ainsi que l'encouragement de la culture (LEC), limitent la marge de manœuvre du SEFRI pour le subventionnement des organisation faïtières. La conséquence en est que, d'une manière ou d'une autre, le subventionnement doit être limité au niveau de la couverture des divers projets et ne peut, en principe, plus dépasser le 60%.

Par ailleurs, suite à l'entrée en vigueur de la LFCo, il semblerait que les cantons en ont profité pour mettre fin de facto, au subventionnement des tâches de coordination liées à la formation continue, quand bien même la Confédération ne joue en réalité qu'un rôle de subsidiarité. En effet, la responsabilité finale n'a pas été touchée par l'entrée en vigueur de la LFCo : ce sont toujours les cantons qui fixent les priorités et les moyens à mettre à disposition, la confédération n'étant là qu'à titre subsidiaire.

Il en découle des inégalités cantonales inévitables.

Pour compenser le financement manquant, d'autres sources devront être encore plus sollicitées. Les fondations, les fonds de branches et les entreprises ont été notamment mentionnés.

La conclusion ne pouvait que déboucher sur une constatation : les discussions ne font que commencer...